



Retraites

imposons d'autres choix !

L'année 2010 sera celle d'un nouveau rendez-vous concernant l'avenir de nos régimes de retraite. En dépit du bilan négatif des précédentes réformes, les pouvoirs publics, toujours sous l'aiguillon du patronat, entendent imposer une nouvelle régression du droit à la retraite avec notamment l'allongement de la durée de cotisation et le recul de l'âge de départ à la retraite.

En instrumentalisant le rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), le gouvernement tente de convaincre le monde du travail qu'il n'y a pas d'autres choix possibles que de travailler toujours plus longtemps, pour des retraites toujours plus faibles.

Dans le même temps des millions de personnes sont privées d'emplois. C'est ainsi que nos dirigeants essayent de diviser le monde du travail en organisant une campagne inacceptable sur les fonctionnaires qui seraient des « privilégiés ».

Dans un tel contexte, la CGT souhaite une intervention déterminée, unitaire et solidaire, de l'ensemble des salariés, quelque soit leur statut, des privés d'emploi et des retraités. Cela nous semble la seule solution pour financer notre système de retraite par répartition et mais aussi pour l'améliorer.

Il s'agit d'imposer une réforme progressiste des régimes de retraite. **Pour la fédération des Finances CGT et son Union fédérale des Retraités (UFR), une telle réforme exige notamment :**

- La réaffirmation du droit au départ à la retraite à l'âge de 60 ans avec, pour une carrière complète, qui intégrerait les années d'études et les périodes de précarité subies, un taux de remplacement d'au moins 75 % de la rémunération versée.
- L'indexation des retraites et des pensions sur l'évolution des salaires.
- La reconnaissance de la pénibilité du travail avec un droit anticipé au départ à la retraite.
- Une modification des modalités de financement des régimes de retraite afin d'assurer un financement pérenne de l'ensemble des

régimes (élargissement de l'assiette des cotisations à l'ensemble des revenus, taxation des actifs et des produits financiers des entreprises...).

- Une autre politique de l'emploi visant à permettre le travail de toutes et tous, qu'il s'agisse des seniors, des femmes ou encore des plus jeunes d'entre nous.

La fédération des Finances CGT et son UFR réaffirment aussi la nécessité :

- De procéder à une amélioration significative du Code des pensions civiles et militaires et des régimes spécifiques de retraite (fonction publique, banque de France...)
- D'octroyer les moyens budgétaires nécessaires au financement du régime des pensions
- De mettre fin au régime additionnel de la fonction publique (sorte de fond de pension) et de définir un mécanisme permettant la prise en compte des régimes indemnitaires dans le calcul des pensions.
- D'ouvrir une négociation visant à revaloriser de manière significative et les modalités de financement des retraites des agents non titulaires de la fonction publique et à assurer l'avenir de l'Ircantec.

La fédération des Finances CGT et son UFR appellent les retraité(e)s à s'inscrire massivement dans la journée d'action appelée par les organisations syndicales de retraités, le 24 février prochain (à préciser).

La fédération des Finances CGT et son UFR s'inscrivent dès à présent dans la semaine d'action interprofessionnelle du 15 au 19 février 2010 pour exiger une réforme progressiste des régimes de retraite.

Montreuil, le 04 février 2010